

PERMIS D'AMÉNAGER

01/08/2023

HAUT LEON COMMUNAUTÉ
29 rue des Carmes
29250 Saint-Pol-de-Léhon

CONSERVATOIRE DU LITTORAL
Délégation Bretagne
Port du Légué - 8 quai Gabriel Péri -
22194 Plérin Cédex

PROJET:

Aménagement paysager des abords du bâtiment d'accueil du Jardin G. Delaselle

Reçu

le 07 AOUT 2023

Mairie Ile de Batz



atelier rubin
ASSOCIÉS
3, rue de la Mairie - 22140 Tonquédec
tél: 02 96 37 28 06 - fax : 02 96 35 98 51
projet@atelier-rubin-architectes.com
752 736 292 R.C.S. SIBRIEUC-CROA BreS01674
www.atelier-rubin-architectes.com



JARDIN
PUBLIC

JARDIN PUBLIC - Association 1901 - 22140 Tonquédec

Sommaire

PA 1 Plan de situation

PA 2 Notice d'aménagement

PA 3 Plan état actuel

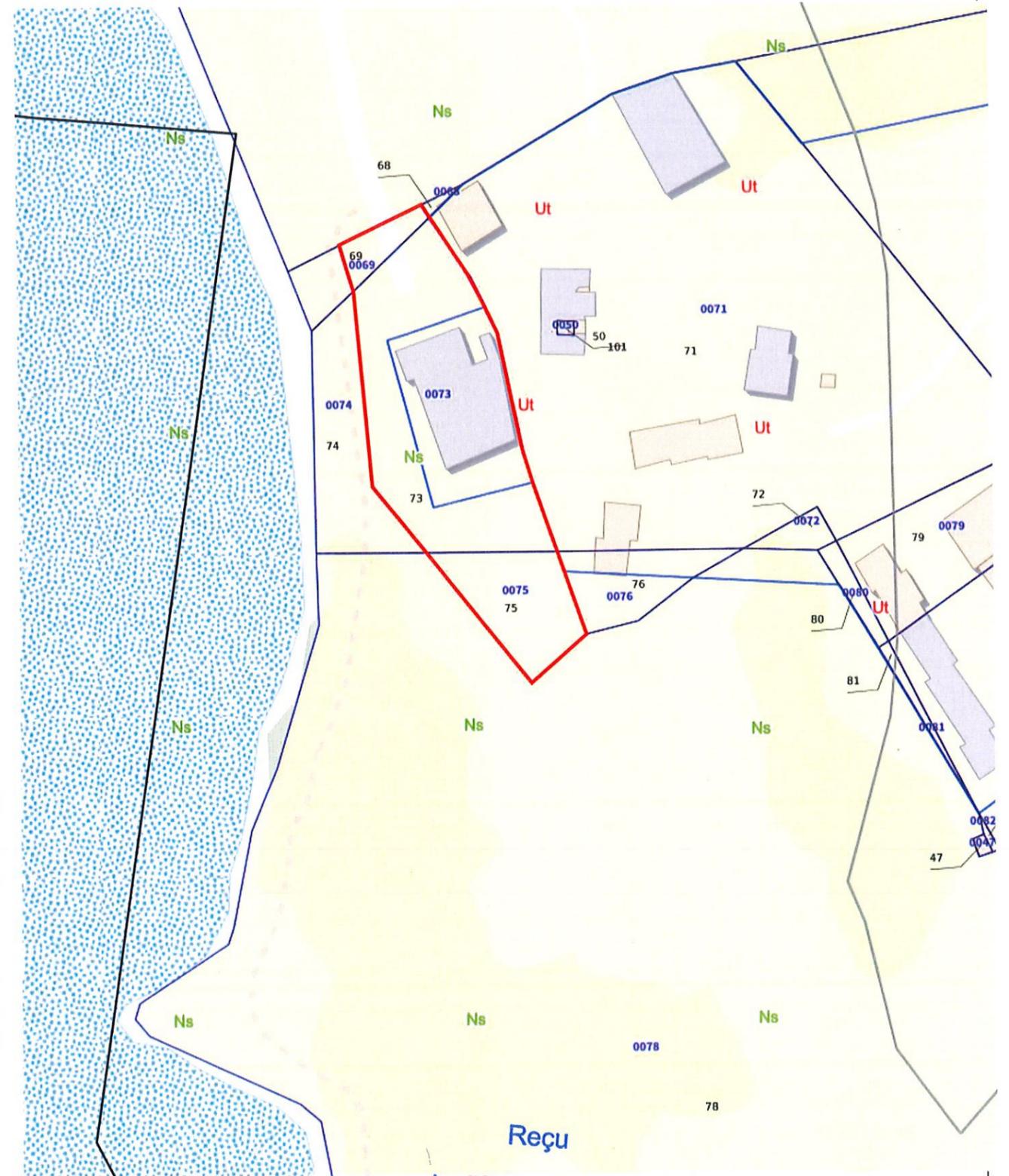
PA 4 Plan de composition

PA 27 Notice sur l'activité économique

Reçu

le 07 AOÛT 2023

Mairie Ile de Batz



Reçu
 le 07 AOUT 2023
 Mairie Ile de Batz

NOTICE

Dans le cadre de la restauration du bâtiment d'accueil et de la serre du Jardin G. Delaselle, les abords immédiats seront aménagés afin de faciliter la gestion du flux de visiteurs et créer un parcours de visite.

La **cour** accueille les visiteurs dès le franchissement du portail, conservé dans son état initial. Un accès PMR est créé pour palier les différences de niveau jusqu'à l'entrée du bâtiment. La billetterie se situe dans le bâtiment. Les visiteurs empruntent ensuite le parcours d'exposition pour sortir et accéder au jardin par la **terrasse** ou l'**espace de vente**. Un accès technique réservé aux jardiniers est créé depuis la terrasse vers la cour à la manière d'un terre-pierre afin de se fondre dans le jardin. Il sera emprunté ponctuellement pour le passage d'engins.

La cour sera végétalisée, pensée comme un jardin, annonçant le Jardin par des espèces évoquant l'exotisme.

La terrasse se situe à l'ouest et accompagne le bâtiment sur toute sa longueur. Un saut de loup sera créé en limite nord afin d'empêcher l'accès à la terrasse depuis la cour d'accueil. Il aura une profondeur de 65 cm environ et sera maintenu par un muret en pierre côté terrasse et en talutage côté cour. Ce type de clôture permet de conserver la perspective sur le paysage.

La haie existante (*Eleagnus ebbingei*) en limite Ouest a pris beaucoup d'épaisseur au fil des ans. Elle sera arrachée pour agrandir l'espace terrasse et remplacée par une haie de *Euonymus japonicus*. Elle sera maintenue à 1,50-1,60 m afin de conserver la vue sur la mer. Un **espace de vente** est aménagé entre le bâtiment et l'entrée du Jardin. Des murs de soutènement, finition enduit, gèrent les différences de niveaux.

Un chaos rocheux fût découvert lors des travaux de réhabilitation du bâtiment d'accueil. Ils seront valorisés et intégrés dans l'aménagement. Des plantations compléteront l'ensemble, en concertation avec l'équipe de jardinier du jardin. En contre-haut de l'espace de vente se trouve la pépinière du jardin, non accessible au public, en lien avec la serre.

On accède au jardin soit par l'espace de vente en empruntant un escalier, soit par l'allée principale qui contourne l'espace de vente.

MATERIAUX

Les allées non PMR seront traitées comme dans le Jardin, par un sablé.

Le cheminement PMR évoquera les allées du jardin et sera traité en stabilisé chaux (granulométrie 0/4)

La terrasse sera en dalles de Luzerna et posée en opus incertum, joints à la chaux.

COUR ET ALLÉES (non PMR) Sablé



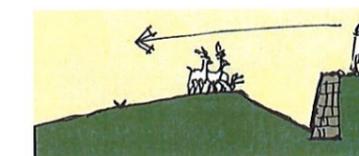
ALLÉE PMR Stabilisé à la chaux



TERRASSE ET SEUILS Dallage Luzerna



SAUT DE LOUP schéma de principe



Reçu
le 07 AOÛT 2023
Mairie Ile de Batz

Département du FINISTERE
Commune de L'ILE DE BATZ

Jardin Georges Delaselle

Parcelle section AI n°71-73-74

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Rattachement planimétrique RGF CC48 9 Zones

Rattachement altimétrique NGF/IGN69

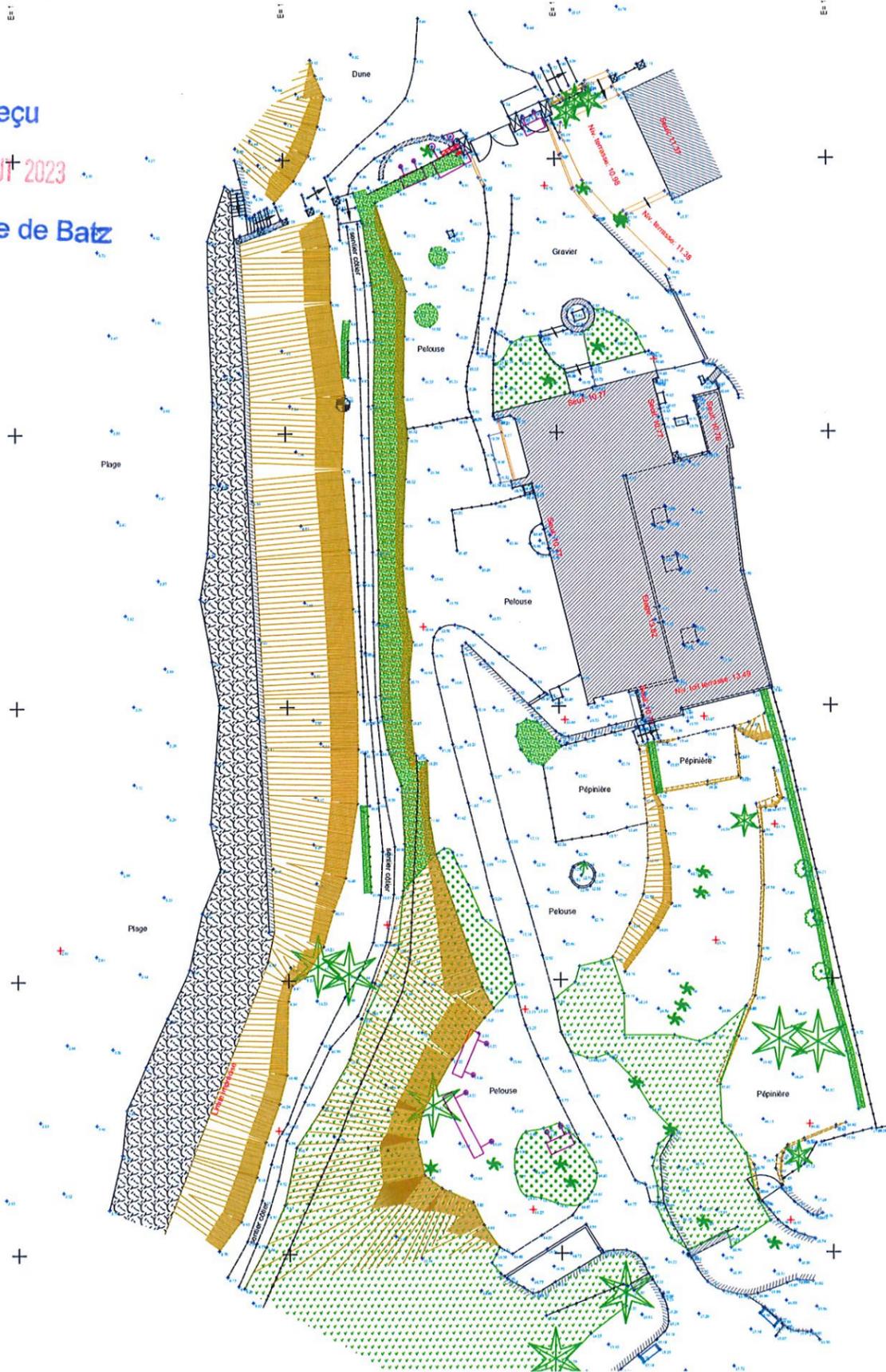
Fichier : 21299-TOPO.dwg

Echelle 1/400e

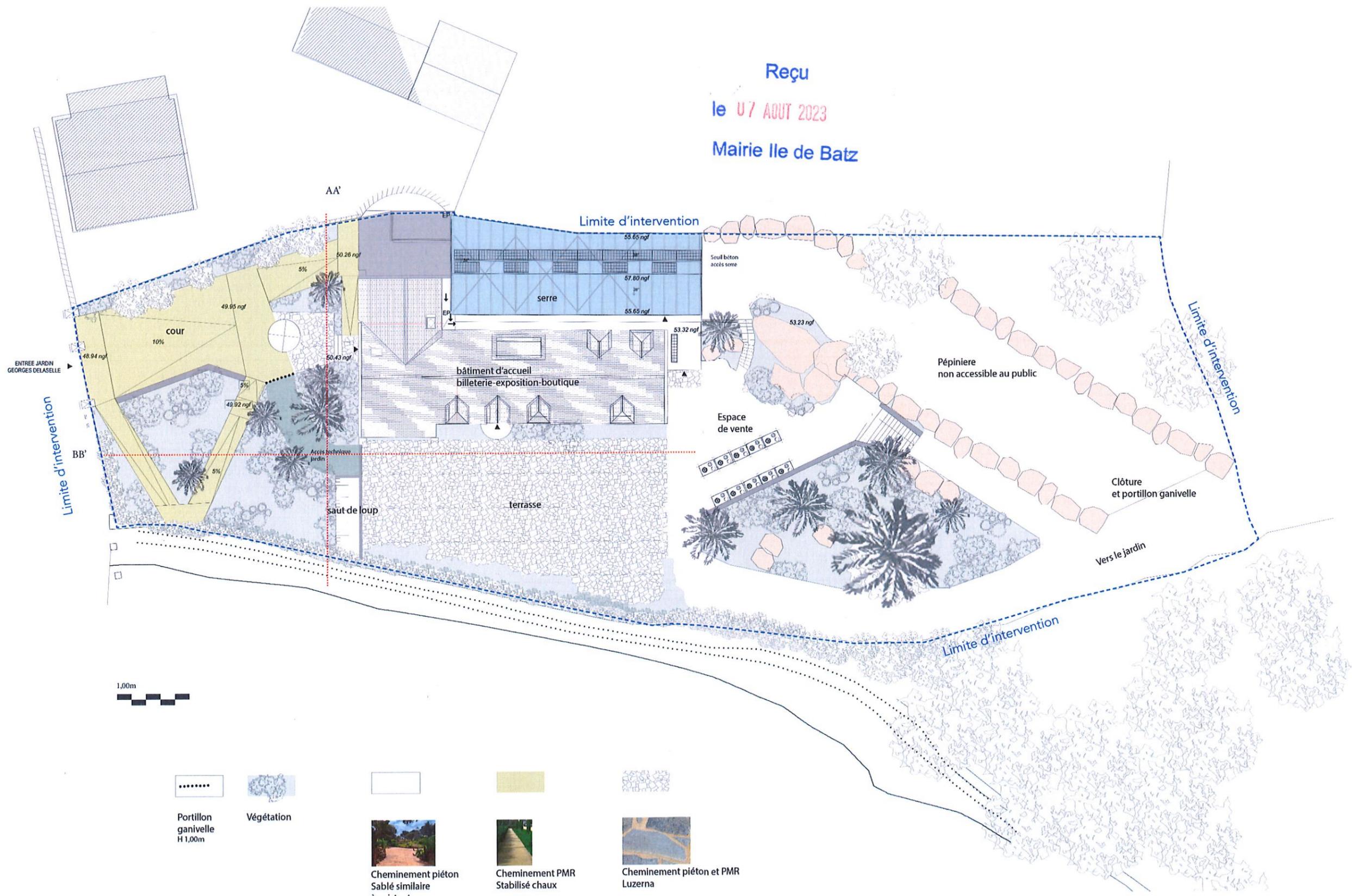
Dossier 21-299

à QUIMPER, le 05/07/2021

Reçu
le 07 AOUT 2023
Mairie Ile de Batz



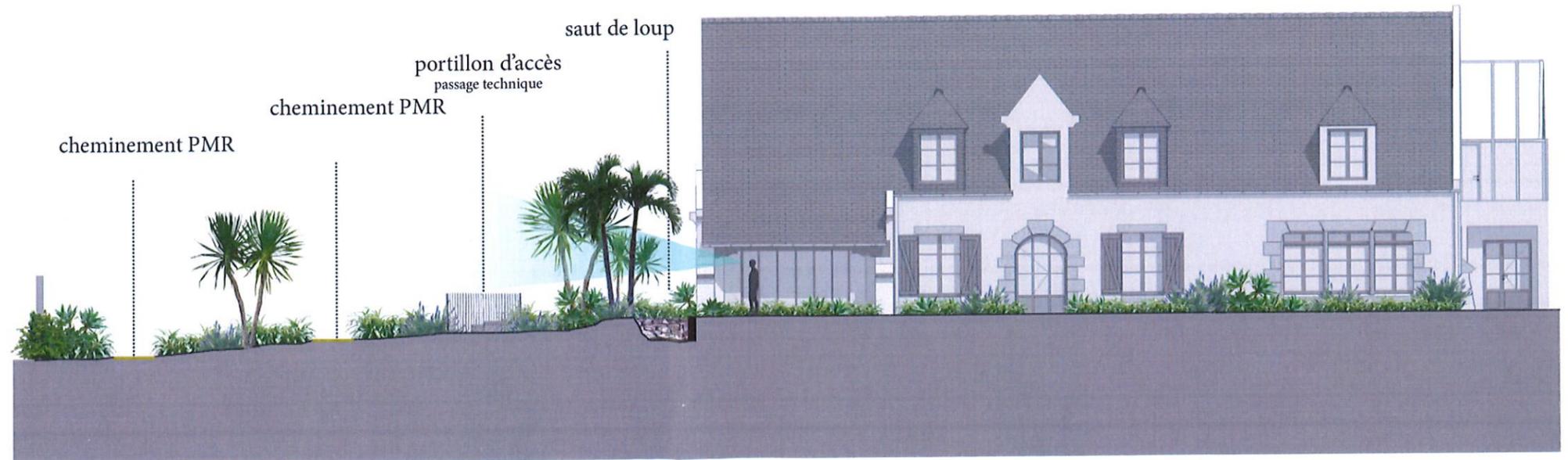
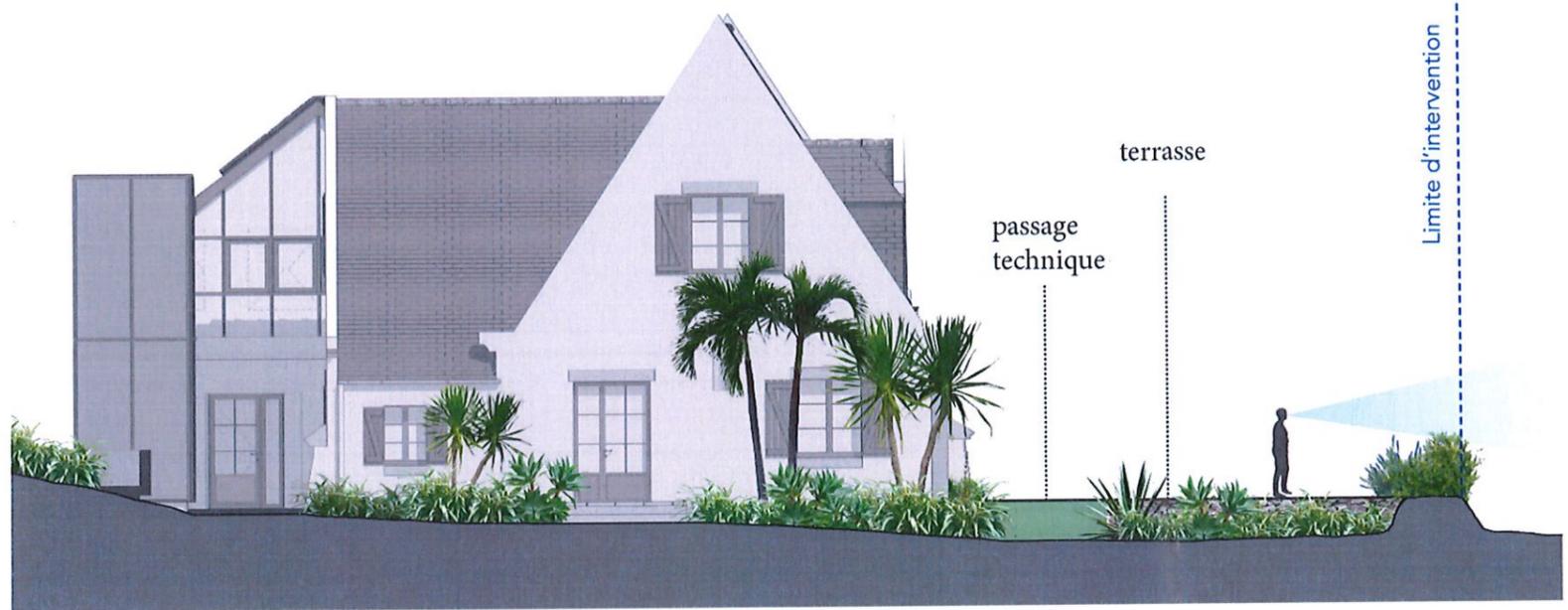
Reçu
 le 07 AOÛT 2023
 Mairie Ile de Batz



1,00m

- 
 Portillon ganivelle
 H 1,00m
- 
 Végétation
- 
 Cheminement piéton
 Sablé similaire
- 
 Cheminement PMR
 Stabilisé chaux
- 
 Cheminement piéton et PMR
 Luzerna

Reçu
le 07 AOÛT 2023
Mairie Ile de Batz



Notice économique

Dans le cadre de l'expansion du nombre de visiteurs du Jardin il fallait développer l'attractivité et les conditions de travail des agents qui y officient. La villa Nast a donc été restaurée afin de faciliter le parcours des visiteurs par la création du billetterie, d'une boutique, d'un lieu d'exposition permanente retraçant l'histoire du Jardin et de son créateur et enfin d'un lieu d'exposition temporaire.

A cette restauration s'est ajouté la serre dans laquelle les agents du jardin multiplient et produisent les espèces qui viendront enrichir le jardin et l'espace de vente de végétaux. Une pépinière complète l'espace. L'espace de vente propose des végétaux que les visiteurs pourront rapporter avec eux à l'issue de la visite du jardin.

Reçu
le 07 AOÛT 2023
Mairie Ile de Batz